

DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR
ARRONDISSEMENT DE DREUX
CANTON D'EPERNON
MAIRIE DE COULOMBS

CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 21 JANVIER 2020

COMPTE-RENDU

Coulombs, le 21 janvier 2020

Ordre du jour :

- Point sur le compte rendu précédent
- Compte rendu : commissions et syndicats
- Finances : décisions modificatives
- Bibliothèque : projets d'animation et demandes de subventions
- Questions diverses

Le 21 janvier 2020, les membres du Conseil Municipal de la commune de Coulombs, légalement convoqués le 13 janvier 2020, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean-Noël MARIE.

Sont présents : Mme Jacqueline FOUQUET, Mme Nicole DUSSIDOUR, M. Paul LE RAVALLEC, M. Jean-Luc MARTIN, M. Daniel GUILLY, Mme Catherine MARIE, M. Roland PETIT, Mme Valérie MONOT et Mme Nathalie ANDREU.

M. Didier LE BARS est absent et a donné un pouvoir à M. Jean-Noël MARIE.
Mme Agnès COCHE et M. Arnaud SANCHES sont absents.

A l'unanimité, Mme Catherine MARIE est nommée en qualité de secrétaire de séance. La séance débute à 19h32.

M. Le Maire propose de compléter l'ordre du jour avec les points suivants :

- Extension du cimetière : devis de relevé géomètre
- FDI 2020 : demande de subvention auprès du Conseil Départemental

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité l'ajout des 2 points supplémentaires.

COMPTE-RENDU PRECEDENT

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu précédent.

COMPTE RENDU : COMMISSIONS ET SYNDICATS

CHATS ERRANTS : Mme MONOT

Un arrêté municipal a été signé pour la capture et la stérilisation des chats errants. Une vingtaine de chats ont été repérés à Coulombs. Mme MONOT va reprendre contact avec les personnes concernées pour poser de pièges. Les animaux capturés seront identifiés, stérilisés et relâchés au lieu de leur prise.

A ce jour, 2 chats ont été stérilisés, relâchés et identifiés au nom de la Mairie.

SEM LE CADUCEE : Mme MONOT

Elsa LANDAIS, dentiste au sein de la Maison de Santé de Coulombs, va s'équiper d'un appareil radiologique « panoramique », c'est une nouvelle offre de soins qui sera proposée aux patients.

Le système complet sera installé dans un local initialement prévu pour stocker les archives. Mme MONOT propose que l'on transfère leurs archives dans un local adapté.

Les archives de la Mairie seront transférées à leur tour dans les combles de la Mairie après travaux.

CCAS / GALETTE DES SENIORS : Mme MARIE

La galette des séniors a été organisée dimanche dernier. 106 personnes se sont inscrites. Les personnes ont apprécié l'animation et l'ambiance conviviale.

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION : Mme MARIE

Le recensement de la population se déroule du 16 janvier au 15 février. Un travail préparatoire a été réalisé pour permettre une collecte d'informations optimale. Les agents doivent à la fin de la 1^{ère} semaine obtenir un résultat de collecte de 30%. La réponse « internet » est favorisée. Les réponses au format « papier » sont essentiellement faites par les personnes âgées et les jeunes dépourvus de connexion internet fixe. Les agents recenseurs sont efficaces.

JOURNEE DE L'ENVIRONNEMENT : Mme FOUQUET

Mme FOUQUET souhaite que l'on fixe une date pour la journée de l'environnement. Mme MONOT souhaite qu'elle puisse avoir lieu avant la reprise de la végétation.

SIRP : M. PETIT

Les effectifs sont en baisse : 20 élèves en moins. Ce qui représente l'équivalent d'une classe.

L'école primaire est sur la liste des établissements susceptibles de connaître une fermeture de classe. M. PETIT informe que tout va être mis en place pour éviter cette décision.

Une baisse de 600 élèves sur l'ensemble du département a été recensée.
Pour l'année à venir les projets suivants vont être réalisés : peinture de l'entrée de l'élémentaire, assurance statutaire pour le personnel, ...
Le règlement du transport scolaire a été revu.
Des incivilités ont eu lieu dernièrement au sein de l'école (vols de tricycles, poubelles renversées) et une main courante a été déposée en gendarmerie.

TRAVAUX : M. GUILLY

M.GUILLY a rencontré deux entreprises sur trois contactées pour rénover le mur mitoyen de la propriété de M. et Mme SECOND, le long du parking situé derrière l'Eglise. M.GUILLY est en attente des devis.

DEVIATION : M. MARIE

Une réunion sera organisée courant avril, concernant la prochaine phase du chantier qui doit relier Coulombs à Lormaye. Le nouveau DGA du Conseil départemental viendra présenter l'état d'avancement et le calendrier prévisionnel.

FINANCES

Il convient pour clôturer le compte administratif 2019 de procéder aux décisions modificatives suivantes :

- Affectation des résultats 2018

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 est de 239.889,43€ :

-en investissement, à la ligne 1068 du budget primitif 2019, la somme de 49.654,61€.

-en fonctionnement, à la ligne 002 du budget primitif 2019, le solde, soit la somme de 190.234,82€.

- Budget primitif 2019

Section de fonctionnement : le montant des dépenses et recettes s'élève à 1.001.855,82€.

Le montant du budget en suréquilibre affecté au compte 678 est de 147.542,82€.

Section d'investissement : le montant des dépenses et recettes s'élève à 274.798,11€.

- Dissolution d'un syndicat : le SIZA

Après la dissolution du SIZA, la commune a reçu la soulte de 4.915,42€ composée de la trésorerie et de l'actif immobilier. Il convient d'affecter cette somme au 1068 pour un montant de 1.224,22€ et 3.691,20€ à la ligne 002.

Le 1068 du budget communal 2019 s'élèvera à (49 654.61 + 1 224.22) soit 50.878,83€.

La ligne 002 du budget communal 2019 s'élèvera à (3 691.20 + 190 234.82) soit 193.926,02€.

Les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité toutes les décisions modificatives.

BIBLIOTHEQUE : PROJETS D'ANIMATION ET DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil départemental propose une nouvelle subvention qui s'élève à 70% du montant global des projets proposés avant le 30 janvier 2020.

L'association de la bibliothèque municipale sollicite la municipalité pour continuer à organiser des animations qui font le succès de notre médiathèque.

- **Lecture musicale « Tous à la bastille » par Opéra-ci Opéra-la, en partenariat avec la bibliothèque municipale de Gallardon**

En présence de l'auteur, Mme Nathalie LE CLEI, une lecture sera mise en scène à partir d'extraits musicaux lyriques interprétés par la soprane Mme Marie-Laure BROSSOLASCO.

Accompagnée à l'accordéon par Rodrigue FERNANDES

Tout public et scolaires

Jauge 50 personnes

Mars 2020

Budget : 1.500 €

- **Rencontre d'auteur et ateliers d'écriture avec Emmanuel BOURDIER en partenariat avec l'école de Coulombs.**

Dans le cadre d'Ecolire, prix littéraire des élèves d'Eure-et-Loir.

Pour les classes de CM1 et CM2 de Mesdames BINOIST et HUBERT

45 élèves

Mai ou juin 2020

Une journée d'intervention

Budget : Tarif Charte des auteurs + 1 repas+ frais de déplacement : 480€

- **Lecture musicale de Murène, en partenariat avec la bibliothèque municipale de Gallardon.**

Mme Valentine GOBY propose un nouveau roman et une nouvelle adaptation musicale, accompagnée par M.Xavier LLAMAS, guitariste.

Déjà venue à Coulombs en 2017, elle avait ravi le public.

Pour un public adulte et adolescent

Jauge de 50 personnes

Lecture musicale, échanges et dédicaces : 2h30

Samedi 26 septembre 2020 à 18h

Budget : 785 €

Frais de transport : 25 €, pris en charge par la médiathèque de Coulombs

Budget total des animations en partenariat : 1 500+480+785 = 2.765€

Subvention Conseil Départemental (70%) : 1.935€

Subvention Mairie (30%) : 830€

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité la demande de subvention auprès du Conseil départemental au titre des projets d'animations 2020.

Pour information, le conseil départemental subventionne à hauteur de 100 % les 5 interventions « musique en bibliothèque » auprès des élèves de la classe d'Alexandra PERRIN (Grande Section à Coulombs), de janvier à avril 2020.

Le Conseil départemental subventionne également à 100% les deux ateliers de généalogie proposés par les Archives Départementales le 28 avril et le 12 mai 2020 à la médiathèque.

L'heure du poème, le 14 mars 2020, reviendra à la médiathèque de Coulombs pour la seconde fois et pour un public adulte. C'est un évènement « 100% subventionné » par le Conseil départemental.

EXTENSION DU CIMETIERE

Le cabinet FORTEAU FAISANT a fait parvenir, par l'intermédiaire du Cabinet GILSON en charge du projet d'extension du cimetière, un devis pour un relevé topographique pour les parcelles communales AD 31 et 32. Le montant du devis s'élève à 2.532€TTC soit 2.110€HT.

Les membres du conseil municipal votent à l'unanimité le montant du devis du Cabinet FORTEAU FAISANT.

FDI 2020 **FOND D'EPARTEMENTAL D'INVESTISSEMENT**

Les élus souhaitent rénover la toiture de la Mairie. Les travaux au regard du règlement du FDI sont éligibles au titre de la création et rénovation d'équipements publics.

Après étude des devis reçus, celui de la société basée à Coulombs est retenue. La société est « Couverture SOLIS ». Le montant pour la rénovation de la toiture est de 63.612€TTC.

Pour l'aménagement, après étude des devis reçus, celui d'une autre société basée à Coulombs est retenue pour un montant de 21.419€TTC. La société est « SGRP ».

Enfin, pour les travaux d'électricité, le devis d'une troisième société est retenu pour un montant de 3.420€TTC. La société est « CHAZOTTES ».

Le coût total du projet est de 88.451€TTC, soit 78.528€ HT.

La participation du Conseil Départemental est de 30% du montant HT soit 23.558€ euros et la participation communale s'élèvera à 54.970€.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité la demande de subvention au titre du FDI 2020.

QUESTIONS DIVERSES

Mme MONOT signale que le panneau publicitaire de M.GRUET, apposé au 39 Grande Rue, n'est toujours pas retiré.

Mme MONOT souhaite que l'enseigne lumineuse du coiffeur RINGO COIFFURE soit éteinte la nuit.

Mme MONOT n'est pas satisfaite des travaux d'enrobé réalisés sur la RD983. La route est abimée, s'agit-il d'un problème de qualité et va-t-elle être refaite ?

Mme MARIE informe que le camion de M.GRUET stationné dans la cour situé 39 Grande Rue est gênant.

Après la chute importante de mousse le long de la salle des fêtes, Mme DUSSIDOUR souhaite que l'on nettoie la rampe d'accès de la salle des fêtes.

M. LE RAVALLEC veut connaître le planning des travaux de marquage au sol de la commune. M. Le Maire informe que M.LE BARS a rencontré l'entreprise récemment et que les travaux seront réalisés dans les meilleurs délais.

M. MARTIN signale que le chemin des Près est en mauvais état. M. Le Maire s'en occupe.

M. GUILLY signale que les jeunes qui se rendent au centre équestre Route de Bréchamps empruntent la Cavée de Houdan. Pour sécuriser les lieux, il serait nécessaire d'ajouter des points lumineux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h57.

M. Jean-Noël MARIE
Maire de Coulombs
Conseiller départemental du Canton d'Epernon

Mercredi 5 février 2020

